



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Avis public est par la présente donnée par la soussignée, Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et Directrice générale de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu,

Conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, lors de la séance régulière du conseil de Saint-Marc-sur-Richelieu le 9 avril prochain à 20h00 sera déposé le rapport financier de l'année 2018 produit par la firme Hébert Marsolais Inc.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 29^{ième} jour du mois de de mars 2019.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Burelle, résidante à Saint-Marc-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir public ci-dessus ;

En affichant, une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 16h00 et 17h00, ce 29^{ième} jour du mois de mars 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^{ième} jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf.



Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale